

Bulletin Officiel

N°6647 Mercredi 13 Juillet 2022

www.cmf.tn

27^{ème} année ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUES DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE 2

DECISION DU CONSEIL NATIONAL DE LA COMPTABILITE RELATIVE AU REPORT DE LA DATE D'ENTREE EN VIGUEUR
DES NORMES IFRS 3

AVIS DES SOCIETES

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 4

ANNEXE I

INFORMATIONS POST AGO ET AGE

- L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD –AGO-
- CARTHAGE CEMENT –AGO –
- SOCIETE LAND'OR – AGO -
- CARTHAGE CEMENT – AGE –
- LA SOCIETE TUNISIENNE D'ENTREPRISES DE TELECOMMUNICATIONS - SO.T.E.TEL – AGO -

ANNEXE II

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU 27/06/2022)

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 MARS 2022

- AMEN TRESOR SICAV

ETATS FINANCIERS ARRETEES AU 31 DECEMBRE 2021

- STB EVOLUTIF FCP

COMMUNIQUE DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse qu'en vertu des dispositions de l'article 21 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier¹, elles sont tenues, de déposer, au Conseil du Marché Financier et à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, ou de leur adresser des indicateurs d'activité fixés selon les secteurs, par règlement du Conseil du Marché Financier, et ce, au plus tard vingt jours après la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable.

Lesdites sociétés doivent procéder à la publication desdits indicateurs trimestriels au bulletin officiel du Conseil du Marché Financier et dans un quotidien paraissant à Tunis.

Ces indicateurs doivent être établis conformément aux dispositions de l'article 44 bis du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne² et aux indicateurs fixés par secteur à l'annexe 11 de ce même règlement.

Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées en communiquant au CMF, sur support papier et magnétique (format Word) suivant le modèle annexé au présent communiqué, leurs indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre de l'exercice comptable 2022, au plus tard le 20 juillet 2022.

AVIS DES SOCIETES				
<u>INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS</u>				
SOCIETE.....				
Siège social :				
La sociétépublie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au x ^{ème} trimestre				
Indicateurs :				
Trimestre de l'exercice comptable N	Trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1	Du début de l'exercice comptable N à la fin du trimestre	Du début de l'exercice comptable N-1 à la fin du trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1	Exercice comptable N-1
Commentaires				
<ul style="list-style-type: none"> - bases retenues pour leur élaboration ; - justifications des estimations retenues pour la détermination de certains indicateurs ; - exposé des faits saillants ayant marqué l'activité de la société au cours de la période considérée et leur incidence sur la situation financière de la société et des entreprises qu'elle contrôle ; - justifications des éventuels écarts par rapport aux prévisions déjà publiées ; - informations sur les risques encourus par la société selon son secteur d'activité. 				
<p>Si les indicateurs publiés ont fait l'objet d'une vérification de la part de professionnels indépendants, il y a lieu de le mentionner et de publier l'avis complet de ces professionnels.</p> <p>La société peut publier d'autres indicateurs spécifiques à son activité, en plus de ceux mentionnés à l'annexe 11 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne, à condition de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - définir clairement ces indicateurs, au cas où ils ne relèvent pas de définition strictement comptable selon le référentiel comptable tunisien. Ainsi, tout retraitement pour déterminer de tels indicateurs doit être décrit avec publication des montants tels que retraités, comparé à la même période de l'exercice comptable précédent ; - justifier leur choix et d'expliquer leur portée ; - les utiliser de manière continue et ne pas se limiter à les publier dans le souci de donner l'image la plus favorable sur la période considérée. <p>La société doit fournir des informations sur les indicateurs ayant servi de base pour le calcul du loyer au cas où :</p> <ul style="list-style-type: none"> - elle sous-traite ou loue la totalité ou le principal de son activité à des tiers ; - elle exploite des unités louées auprès de tiers. 				

¹ Telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières.

² Tel qu'approuvé par l'arrêté du ministre des finances du 17 novembre 2000 et modifié par les arrêtés du Ministre des finances du 7 avril 2001, du 24 septembre 2005, du 12 juillet 2006, du 17 septembre 2008 et du 16 octobre 2009.

COMMUNIQUE DU CMF

DECISION DU CONSEIL NATIONAL DE LA COMPTABILITE RELATIVE AU REPORT DE LA DATE D'ENTREE EN VIGUEUR DES NORMES IFRS

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance des sociétés cotées à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, aux banques, aux établissements financiers et aux sociétés d'assurance et de réassurance; que l'assemblée générale du Conseil National de la Comptabilité du 31 décembre 2021, a décidé ce qui suit :

- L'entrée en vigueur des normes internationales d'information financière (IFRS) pour l'établissement des états financiers consolidés, est reportée au 1^{er} janvier 2023 au lieu du 1^{er} janvier 2021, avec la possibilité d'une application anticipée courant les années antérieures à 2023,
- Les sociétés qui décident volontairement, d'adopter les normes internationales IFRS avant la date d'entrée en application obligatoire, sont tenues de continuer durant cette période, à établir des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises.

A cet effet, le Conseil du Marché Financier, invite les institutions susvisées à poursuivre leurs démarches en vue de l'adoption du référentiel IFRS, notamment les différentes étapes prévues par le communiqué du CMF du 11 février 2020, et ce pendant la période restante jusqu'à l'entrée en application obligatoire dudit référentiel.

Dans ce cadre, le CMF appelle les institutions concernées à fournir dans les meilleurs délais, une information mise à jour portant notamment, sur l'impact de l'adoption des IFRS sur la situation financière et la performance du groupe, arrêtées au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2022, et ce afin d'informer le marché sur l'impact du passage aux IFRS sur les états financiers consolidés.

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2021	VL antérieure	Dernière VL	
OPCVM DE CAPITALISATION						
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>						
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	208,788	213,991	214,021
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	143,113	147,371	147,396
3	UNION FINANCIERE SALAMMO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	119,334	122,666	122,666
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	128,525	132,644	132,665
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	124,675	128,088	128,108
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	124,360	128,487	128,510
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	119,831	123,074	123,092
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	48,476	49,608	49,615
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	34,865	35,838	35,843
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANT	BH INVEST	06/07/09	118,444	121,964	121,982
11	BTK SICAV ***	SCIF	16/10/00	104,652	107,634	107,651
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>						
12	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	18,458	18,978	18,981
13	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	130,231	131,960	131,976
14	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	1,194	1,233	1,233
15	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	125,198	128,591	128,606
16	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	12,212	12,503	12,504
17	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	175,986	181,441	181,471
18	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	12,097	12,377	12,379
19	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	100,085	103,241	103,259
20	ATTUARI FCP OBLIGATAIRE	ATTUARI GESTION	23/08/21	102,185	105,547	105,567
21	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07	14,495	14,786	14,788
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>						
22	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,952	2,006	2,009
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>						
23	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	65,900	67,239	67,246
24	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	139,219	139,593	139,764
25	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	109,364	105,851	106,133
26	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	111,243	114,492	114,510
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>						
27	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	139,028	144,234	144,441
28	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	533,143	548,378	548,871
29	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	137,906	141,387	141,234
30	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	176,092	185,012	184,551
31	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	98,227	101,641	101,952
32	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	131,857	134,215	134,318
33	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	167,720	165,186	165,298
34	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	149,704	145,076	144,839
35	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	23,129	22,900	22,978
36	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	92,104	96,682	96,663
37	FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	-	1,009	1,008
38	FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	-	1,018	1,020
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>						
39	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2 242,121	2 306,070	2 308,610
40	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	127,962	138,970	139,344
41	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	216,057	222,099	224,665
42	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,980	2,973	2,974
43	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,679	2,688	2,686
44	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	65,250	62,716	62,351
45	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,336	1,359	1,360
46	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,229	1,229	1,238
47	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,200	1,217	1,228
48	MAC HORIZON 2022 FCP *	MAC SA	09/11/15	106,676	En liquidation	En liquidation
49	AL AMANAH PRUDENCE FCP **	CGF	25/02/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation
50	FCP MOUASSASSET **	AFC	17/04/17	1 187,879	En liquidation	En liquidation
51	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	12,972	13,190	13,282
52	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	10,355	10,759	10,630
53	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	11,433	13,094	13,120
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>						
54	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	88,113	91,453	91,453
<i>FCP ACTIONS DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>						
55	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,288	1,258	1,265

OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2021	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
SICAV OBLIGATAIRES								
56 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	17/05/22	3,958	109,644	108,193	108,206	
57 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	23/05/22	4,491	101,621	99,466	99,480	
58 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	25/05/22	5,419	107,869	105,480	105,495	
59 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	30/05/22	5,257	105,079	102,927	102,943	
60 TUNISO-EMIRATES SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	25/05/22	6,412	107,086	104,339	104,339	
61 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	31/05/22	5,144	109,883	107,826	107,843	
62 PLACEMENT OBLIGATAIRES SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	18/05/22	5,370	106,472	104,136	104,152	
63 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	23/05/22	4,923	103,512	101,388	101,403	
64 MILLENUM OBLIGATAIRES SICAV	CGF	12/11/01	31/05/22	2,817	103,245	100,899	100,900	
65 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	05/05/22	5,367	107,099	105,007	105,023	
66 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	16/05/22	6,013	109,109	106,569	106,588	
67 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	31/05/22	3,823	106,026	104,533	104,546	
68 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	17/05/22	3,891	105,277	103,579	103,591	
69 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	31/03/22	4,879	105,388	103,437	103,453	
70 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	23/05/22	5,198	104,146	101,895	101,911	
71 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	23/05/22	3,010	106,957	105,929	105,938	
72 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	16/05/22	5,335	104,691	102,377	102,393	
73 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	26/05/22	4,534	102,939	101,000	101,013	
74 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	23/05/22	4,117	107,582	105,983	105,991	
75 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	11/05/22	4,003	103,256	101,470	101,481	
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
76 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	12/05/22	4,181	109,904	108,426	108,438	
77 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	5,434	106,205	103,972	103,989	
78 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	30/05/22	4,617	108,972	107,624	107,641	
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
79 FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	27/05/22	6,471	111,053	108,364	108,422	
SICAV MIXTES								
80 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	17/05/22	1,092	66,230	62,668	62,761	
81 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	18/05/22	1,858	99,498	100,943	101,287	
82 SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	05/05/22	0,711	18,119	17,669	17,679	
83 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	31/03/22	14,327	289,132	291,793	291,955	
84 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	23/05/22	50,748	2 272,799	2 165,877	2 166,745	
85 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	24/05/22	1,668	70,374	69,939	69,942	
86 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	19/05/22	1,564	55,762	55,324	55,323	
87 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	106,784	107,928	107,937	
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
88 FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	17/05/22	0,258	11,901	11,425	11,424	
89 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	17/05/22	1,037	15,054	14,828	14,834	
90 ATTJARI FCP CEA	ATTJARI GESTION	30/06/09	30/05/22	0,431	15,964	16,156	16,174	
91 ATTJARI FCP DYNAMIQUE	ATTJARI GESTION	01/11/11	30/05/22	0,482	14,003	14,176	14,177	
92 FCP OPTIMUM ÉPARGNE ACTIONS **	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	9,701	En liquidation	En liquidation	
93 FCP DELTA ÉPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	30/05/22	2,461	101,175	104,215	104,094	
94 FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	30/05/22	0,299	79,110	84,890	84,653	
95 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	80,317	88,995	88,352	
96 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGES-NA	02/01/12	31/05/22	3,472	101,183	103,756	103,306	
97 UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	19/04/22	1,722	93,645	96,173	96,599	
98 CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	10,316	-	-	
99 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	07/03/22	3,856	99,459	97,912	97,742	
100 FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	23/05/22	4,534	153,044	145,973	146,436	
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
101 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	26/05/22	2,183	103,493	99,523	100,832	
102 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	2,961	118,376	119,243	119,079	
103 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	119,753	124,224	124,920	
104 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/22	1,253	186,219	181,330	183,865	
105 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/22	2,831	172,970	168,277	170,159	
106 MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/22	3,696	168,703	165,383	165,823	
107 MAC ÉPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	30/05/22	0,190	22,411	22,354	22,435	
108 MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	141,096	143,263	143,016	
109 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	157,511	158,433	161,784	
110 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	14/12/15	23/05/22	158,585	5 414,197	5 039,471	5 027,465	
111 TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND *	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	En liquidation	En liquidation	En liquidation	
112 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	26/05/22	2,809	89,960	91,376	92,224	
113 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	23/05/22	104,782	4 559,325	4 526,915	4 528,494	
114 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	08/04/22	0,321	10,240	10,304	10,273	
115 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	27/05/22	6,655	168,487	166,363	166,810	
116 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	23/05/22	322,056	10 967,515	10 843,929	10 895,550	
117 FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	-	-	-	10 107,410	10 123,387	
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
118 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	30/05/22	2,882	124,018	123,148	123,213	

* FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

** FCP en liquidation anticipée

*** Initialement dénommée UNIVERS OBLIGATIONS SICAV

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER
 Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
 Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
 Tél : (216) 71 947 062
 Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
 www.cmf.tn
 email : cmf@cmf.tn
 Le Président du CMF
M. Salah ESSAYEL

AVIS DE SOCIETES

INFORMATIONS POST AGO

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

Siège social : Rue Elfouledh, 2013 Z.I. Ben Arous.

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 29 juin 2022, la Société l'Accumulateur Tunisien –ASSAD- publie ci-dessous :

1. Les résolutions adoptées,
2. Le Bilan après affectation du résultat comptable,
3. L'état d'évolution des capitaux propres,
4. La liste des membres du conseil d'administration.

1. Les résolutions adoptées

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration et ceux des commissaires aux comptes, approuve le rapport du conseil dans toutes ses parties, ainsi que les états financiers individuels de l'exercice clos au 31 Décembre 2021 présentant un résultat déficitaire de 7 738 499 Dinars tels qu'ils viennent d'être présentés par le conseil.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve les opérations et conventions signalées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes conformément aux articles 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion du groupe et celui des commissaires aux comptes, approuve le rapport du conseil dans toutes ses parties, ainsi que les états financiers consolidés du groupe au titre de l'exercice 2021, faisant ressortir un résultat déficitaire de l'ensemble consolidé s'élevant à 13 378 987 dinars et un résultat consolidé déficitaire part du groupe s'élevant à 13 168 949 dinars tels qu'ils viennent d'être présentés par le Conseil.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux Administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2021.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice 2021 s'élevant à -7 738 499 Dinars comme suit :

Résultat de l'exercice 2021	-7 738 499
Résultats reportés antérieurs	10 750 618
<u>Sous total Résultat Disponible</u>	<u>3 012 119</u>
Réserve Légale 5%	150 606
<u>Résultats reportés (A nouveau)</u>	<u>2 861 513</u>

En application des dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour la gestion de l'année 2014, la retenue d'impôt de 10% sur les distributions de dividendes ne s'applique pas aux opérations de distribution de bénéfices à partir des fonds propres figurant au bilan de la société au 31 décembre 2013.

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte des dispositions ci-dessus mentionnées et constate que les fonds propres exonérés de l'impôt en cas de leur distribution sont détaillés comme suit :

Réserves Règlementaires	1 147 551
Réserves Extraordinaires	2 800 000
Réserves Ordinaires	1 400 000
Prime d'émission	1 195 597
Total	6 543 148

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale ordinaire décide d'allouer au Conseil d'Administration des jetons de présence pour la somme de Cent Mille Dinars (100 000 TND) au titre de l'exercice 2021.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat de Cabinet Zahaf& Associés membre de Crowe Global et Cabinet Associés MTBF membre de Price Waterhouse Coopers en qualité de co-commissaires aux comptes de la société « L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD » pour une durée de trois ans et jusqu'à l'approbation des comptes de l'exercice 2024.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée confère tous pouvoirs au porteur de l'un des exemplaires du présent pour effectuer toutes les formalités requises.

Cette décision est prise à l'unanimité des membres présents ou représentés

2. Le Bilan après affectation du résultat comptable

BILAN (Après Affectation du Résultat)

(Exprimé en dinars)

ACTIFS	NOTES	2021	2020
ACTIFS NON COURANTS		Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	A1	2 314 872	1 295 246
Moins : amortissement		-1 394 395	-1 285 389
<i>S/Total</i>		<u>920 477</u>	<u>9 857</u>
 Immobilisations corporelles	A2	 87 123 233	 88 804 656
Moins : amortissement		-64 296 172	-66 379 799
<i>S/Total</i>		<u>22 827 061</u>	<u>22 424 857</u>
 Immobilisations financières	A3	 16 661 467	 11 945 045
Moins : Provisions		-366 785	-361 389
<i>S/Total</i>		<u>16 294 682</u>	<u>11 583 656</u>
 Total des actifs immobilisés		 40 042 220	 34 018 370
 Autres actifs non courants		 0	 0
 Total des actifs non courants		 40 042 220	 34 018 370
ACTIFS COURANTS			
Stocks	A4	35 961 899	35 277 423
Moins : Provisions		-693 603	-555 560
<i>S/Total</i>		<u>35 268 296</u>	<u>34 721 863</u>
 Clients et comptes rattachés	A5	 70 371 247	 64 350 357
Moins : Provisions		-4 154 953	-3 886 901
<i>S/Total</i>		<u>66 216 294</u>	<u>60 463 456</u>
 Autres actifs courants	A6	 12 038 182	 10 395 888
Moins : Provisions		-592 200	-582 843
<i>S/Total</i>		<u>11 445 982</u>	<u>9 813 045</u>
 Placement et autres actifs financiers	A7	 422 744	 405 305
 Liquidités et équivalens de liquidités	A8	 1 479 168	 2 691 725
 Total des actifs courants		 114 832 484	 108 095 394
 Total des actifs		 154 874 704	 142 113 764

BILAN (Après Affectation du Résultat)
(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	NOTES	2021 Au 31/12/2021	2020 Au 31/12/2020
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	P1	24 000 000	12 000 000
Réserves	P1	15 893 754	27 743 148
Autres capitaux propres	P1	260 635	294 765
Resultats reportés	P1	2 861 513	10 750 618
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		43 015 902	50 788 531
Résultat de l'exercice	P1	0	0
Total des capitaux propres après affectation		43 015 902	50 788 531
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunts	P2	33 645 114	25 374 453
Provisions	P3	2 712 951	2 833 925
Total des passifs non courants		36 358 065	28 208 378
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	P4	9 046 760	6 276 292
Autres passifs courants	P5	6 420 960	6 245 909
Concours banc et autres passifs financiers	P6	60 033 017	50 594 654
Total des passifs courants		75 500 737	63 116 855
Total des passifs		111 858 802	91 325 233
Total des capitaux propres et des passifs		154 874 704	142 113 764

3. L'état d'évolution des capitaux propres

	Capital social	Réserves légales	Réserves	Réserves spéciales d'Investissement	Réserves Extraordinaires	Autres capitaux propres	Réserves Ordinaires	Résultats reportés (antérieurs à 2014)	Résultats reportés (2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020)	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31/12/2020 après affectation du résultat 2020	12 000 000	1 200 000	2 595 597	1 147 551	2 800 000	294 765	20 000 000	0	10 750 619	0	50 788 531
Augmentation du Capital	12 000 000						-12 000 000				0
Subvention d'investissement - amt subvention						-34 130					-34 130
Résultat de l'exercice 2021										-7 738 499	-7 738 499
Capitaux propres au 31/12/2021 avant affectation du résultat 2021	24 000 000	1 200 000	2 595 597	1 147 551	2 800 000	260 635	8 000 000	0	10 750 619	-7 738 499	43 015 902
Affectation résultat 2021 (AGO du 29/06/2022)		150 606							-7 889 105	7 738 499	0
Capitaux propres au 31/12/2020 après affectation du résultat 2021	24 000 000	1 350 606	2 595 597	1 147 551	2 800 000	260 635	8 000 000	0	2 861 514	0	43 015 902

4. La liste des membres du conseil d'administration

Administrateur	Qualité	Mandat	Représenté par	Activités Professionnelles	Mandats d'Administrateurs dans d'autres Sociétés
M. Souheil Kallel	Président	2020-2022	Lui-même	Gérant Sté GEELEC	-Administrateur à Sté ASSAD INTERNATIONAL - Administrateur à Sté Batteries ASSAD Algérie - Administrateur à Sté ASSAD B.M
M. Abdelwaheb Kallel	Président d'honneur	2020-2022	Lui-même	Industriel	- Administrateur à Sté Batteries ASSAD Algérie - Administrateur à Sté ASSAD INTERNATIONAL
M. Abdelhafidh Kallel	Administrateur	2020-2022	Lui-même	Retraité	- Administrateur à Sté Batteries ASSAD Algérie - Administrateur à Sté ASSAD INTERNATIONAL
M. Sami Kallel	Administrateur	2020-2022	Lui-même	Médecin de libre pratique	- Administrateur à Sté ASSAD INTERNATIONAL
Mme. Emna Kallel	Administratrice	2020-2022	Elle-même	Gérante de la société de conseil « Coaching & Capital »	- Administrateur à UIB - Administrateur à Advans Tunisie - Administrateur à SPT Md V - Administrateur à PGH
M. Slim Kallel	Administrateur	2020-2022	Lui-même	Directeur Export à Sté ASSAD INTERNATIONAL	Néant
M. Mahmoud Triki	Administrateur	2020-2022	Lui-même	Professeur Universitaire	-PCA à South Mediterranean University Tunis -Administrateur à Pro-Invest -Administrateur à Ecole Canadienne de Tunis
Mme. Nozha Kallel	Administratrice	2020-2022	Elle-même	Gérante Sté Promotion Immobilière	Néant
M. Mehdi Kallel	Administrateur	2020-2022	Lui-même	-Directeur Activité Batterie Industrielle Groupe ASSAD -Gérant Sté « ENAS », « EAI » et « EANA »	Néant
M. Ahmed Ben Ghazi	Administrateur représentant les petits porteurs	2020-2022	Lui-même	Gérant Sté « ABG »	- Administrateur à Magasin général - Administrateur à T.I.B - Administrateur à Tunisian American Enterprise Fund - Administrateur à Tunisie Leasing Factoring - Administrateur à Maghrebria Assurances

2022 – AS – 0959

AVIS DES SOCIÉTÉS

INFORMATIONS POST AGO

Carthage Cement

Bloc A de l'immeuble situé en face de l'Ambassade des États Unis d'Amérique,
Lot HSC 1-4-3, Les Jardins du Lac, Les Berges du Lac II, 1053 Tunis.

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 24 Juin 2022, la société Carthage Cement publie ci-dessous :

- ♦ Les résolutions adoptées,
- ♦ Le bilan après affectation du résultat comptable,
- ♦ L'état d'évolution des capitaux propres,
- ♦ La liste des membres du Conseil d'administration.

1. Les résolutions adoptées :

PREMIERE RESOLUTION : Ratification des modalités et des délais de convocation de l'assemblée générale ordinaire.

L'assemblée générale ordinaire ratifie les délais et les modalités de sa convocation et en donne, en tant que de besoin, décharge au Président du Conseil de toute responsabilité y afférente.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité

2^{ème} RESOLUTION : Lecture et approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2021

Après lecture du rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice 2021 ainsi que les explications données au cours de la séance, l'assemblée générale ordinaire approuve ledit rapport de gestion dans son intégralité et dans tous ses détails.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité

3^{ème} RESOLUTION : Approbation des opérations prévues par les articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales

L'assemblée générale ordinaire donne acte au conseil d'administration et aux commissaires aux comptes de ce qui lui a été rendu compte conformément aux dispositions des articles 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales. Elle approuve toutes les conventions conclues et les opérations réalisées telles qu'elles ont été développées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes.

Cette résolution a été adoptée à la majorité

4^{ème} RESOLUTION : Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2021

Après lecture du rapport général des commissaires aux comptes dans lequel ils certifient avec réserves la régularité et la sincérité des états financiers, l'assemblée générale ordinaire approuve les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2021, composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de flux de trésorerie et des notes aux états financiers, tels qu'ils ont été présentés.

L'assemblée générale ordinaire approuve également les choix et méthodes comptables adoptées lors de l'établissement desdits états financiers.

Elle approuve en outre les opérations et mesures traduites par ces états qui font ressortir un bénéfice de **31 509 188 DT**

Cette résolution a été adoptée à la majorité

5^{ème} RESOLUTION : Affectation du résultat

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale ordinaire décide d'affecter le résultat de l'exercice 2021 comme suit :

Résultats reportés antérieurs	-62 917 207
Amortissements différés	-285 768 020
Pertes non reportables	-12 977 853
Résultat de l'exercice 2021	31 509 188
Résultat à affecter (bénéfice)	31 509 188
Résultats reportés	-31 408 019
Amortissements différés	-285 768 020
Pertes non reportables	-12 977 853
Total affecté	-330 153 892

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité

6^{ème} RESOLUTION : Quitus aux administrateurs

L'assemblée générale ordinaire donne quitus ferme, définitif et sans réserves aux membres du conseil d'administration pour leur gestion au titre de l'exercice 2021.

Cette résolution a été adoptée à la majorité

7^{ème} RESOLUTION : Fixation du montant des jetons de présence des membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2021

L'assemblée générale ordinaire fixe les jetons de présence au titre de l'exercice 2021 à 2000 DT en brut par séance et par administrateur présent avec un plafond de 8 000 DT

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité

8^{ème} RESOLUTION : Fixation du montant de la rémunération des membres des comité d'audit, stratégique et de rémunération au titre de l'exercice 2021

L'assemblée générale ordinaire fixe la rémunération des membres des comité d'audit, stratégique et de rémunération au titre de l'exercice 2021 à 1000 DT en net par séance et par administrateur présent avec un plafond de 8000 DT nets par administrateur.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité

9^{ème} RESOLUTION : Nomination d'un administrateur

L'assemblée générale ordinaire constatant que le mandat de l'ETAT TUNISIEN, est arrivé à terme décide de renouveler son mandat et ce pour une durée de 3 années, qui viendra en expiration à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les états financiers de l'exercice 2024.

Cette résolution a été adoptée à la majorité

10^{ème} RESOLUTION : Nomination de commissaire aux comptes

L'assemblée générale ordinaire constatant que le mandat du commissaire au compte « Les commissaires aux comptes associés M.T.B.F » est arrivé à terme décide de renouveler son mandat et ce pour une durée de 3 années, qui viendra en expiration à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les états financiers de l'exercice 2024.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité

11^{ème} RESOLUTION : Pouvoir pour accomplir les formalités légales.

L'assemblée générale ordinaire confère tous les pouvoirs nécessaires au représentant de la société pour effectuer tous dépôts et publications nécessaires et remplir toutes formalités requises par la loi.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité

2. Le bilan après affectation du résultat comptable :

BILAN ARRETE AU 31 Décembre 2021

(exprimé en dinar tunisien)

	<u>Notes</u>	<u>31-déc</u>	<u>31-déc</u>
		2 021	2 020
ACTIFS			
<u>Actifs non courants</u>			
<i>Actifs immobilisés</i>			
Immobilisations incorporelles		4 685 658	4 515 018
Moins : Amortissements		-2 881 196	-2 579 922
	1	<u>1 804 462</u>	<u>1 935 096</u>
Immobilisations corporelles		996 106 248	963 072 979
Moins : Amortissements		-405 345 856	-362 926 014
	2	<u>590 760 392</u>	<u>600 146 965</u>
Immobilisations financières		6 071 175	5 260 804
Moins : Provision		-96 217	-96 217
		<u>5 974 958</u>	<u>5 164 587</u>
<i>Total des actifs immobilisés</i>		<u>598 539 812</u>	<u>607 246 648</u>
Autres actifs non courants	4	<u>3 005 764</u>	<u>6 314 282</u>
<u>Total des actifs non courants</u>		<u>601 545 576</u>	<u>613 560 930</u>
<u>Actifs courants</u>			
Stocks		95 971 648	103 890 659
Moins : Provisions		-672 805	-672 805
	5	<u>95 298 843</u>	<u>103 217 854</u>
Clients et comptes rattachés		40 404 973	53 945 623
Moins : Provisions		-6 170 729	-4 734 321
	6	<u>34 234 244</u>	<u>49 211 302</u>
Autres actifs courants	7	67 468 769	67 690 314
Liquidités et équivalents de liquidités	8	9 186 099	10 894 547
<u>Total des actifs courants</u>		<u>206 187 955</u>	<u>231 014 017</u>
<u>Total des actifs</u>		<u>807 733 531</u>	<u>844 574 947</u>

BILAN ARRETE AU 31 Décembre 2021

(exprimé en dinar tunisien)

<u>Notes</u>	<u>31-déc</u>	<u>31-déc</u>
	2 021	2 020

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

Capitaux propres

Capital social	343 624 940	343 624 940
Réserve légale	588 801	588 801
Autres capitaux propres	1 809 234	1 809 234
Prime d'émission	151 619 117	151 619 117
Résultats reportés antérieurs	- 31 408 019	-62 917 207
Amortissement différés	- 285 768 020	-285 768 021
Pertes non reportable	- 12 977 854	-12 977 853

Total des capitaux propres après affectation

167 488 200	135 979 012
--------------------	--------------------

Passifs non courants

Emprunts	10	331 842 969	350 790 240
Crédits bail	11	2 486 081	2 461 930
Comptes courants actionnaires	12	52 277 356	52 277 356
Provisions pour risques et charges	13	7 929 807	5 064 945
Passifs d'impôts			

Total des passifs non courants

394 536 212	410 594 471
--------------------	--------------------

Passifs courants

Fournisseurs et comptes rattachés	14	40 994 249	52 481 060
Autres passifs courants	15	117 685 104	163 195 027
Concours bancaires et autres passifs financiers	16	87 029 766	82 325 377

Total des passifs courants

245 709 119	298 001 464
--------------------	--------------------

Total des passifs

640 245 331	708 595 936
--------------------	--------------------

Total des capitaux propres et des passifs

807 733 531	844 574 947
--------------------	--------------------

3. L'état d'évolution des capitaux propres :

(en dinars)	Capital social	Prime de scission	Prime d'émission	Réserves légales	Réserves spéciales	Résultats reportés	Amortissement différés	Pertes non reportables	Résultats de l'exercice	Total
Capitaux Propres au 31 décembre 2021 avant affectation du Résultat	343 624 940	1 809 234	151 619 117	588 801	0	-62 917 207	-285 768 020	-12 977 853	31 509 188	167 488 200
Affectation du résultat 2021 approuvée par l'AGO du 24/06/2022						31 509 188			-31 509 188	-
Capitaux Propres au 31 décembre 2021 après affectation du Résultat	343 624 940	1 809 234	151 619 117	588 801	0	-31 408 019	-285 768 020	-12 977 853	0	167 488 200

4. La liste des membres du Conseil d'administration :

Administrateur	Représenté par	Qualité	Mandat	Principales Activités OU Objet Social	Mandats exercés dans d'autres conseils d'administrations
ADEL GRAR	Lui-même	Administrateur	2020-2022	Directeur Général ALKARAMA HOLDING	ALKARAMA HOLDING/TELNET HOLDING/BAOBAB Tunisie/SAH/ALPHA GROUP/NEWREST Tunisie/HAVAS Tunisie/ADWYA/AMEN TRESOR SICAV
ETAT TUNISIEN	BRAHIM SANAA	Administrateur	2021-2023	###	###
ETAT TUNISIEN	Neziha ABBES	Administrateur	2022-2024	###	###
ALKARAMA HOLDING	Adel GRAR	Administrateur	2020-2022	Gestion des participations dans les sociétés confisquées	ADWYA/ALPHA GROUP/NEWREST Tunisie/HAVAS Tunisie/BINA HOLDING/BINA CORP
BINA CORP	Sonia CHEOUR	Administrateur	2020-2022	Etude, Réalisation et gestion des projets spécialisés dans la fabrication des matériaux de construction	###
BINA CORP	LEILA BOUZGUENDA	Administrateur	2020-2022	Etude, Réalisation et gestion des projets spécialisés dans la fabrication des matériaux de construction	###
GROUPE NEIFAR	SAMI FOURATI	Administrateur	2020-2022	Batiment et Industrie	###
MONGI TRIMECHE	Lui-même	Administrateur représentant des petits porteurs	2021-2023	PDG Groupe SMTI (Transport et logistique ET Commerce International)	SMTI - STEP - ATTIJARI LEASING

AVIS DES SOCIETES

Informations Post AGO

SOCIETE : LAND'OR.SA

Siège social : BIR JEDID 2054 KKHELIDIA

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 28 Juin 2022, la société LANDOR publie ci-dessous :

- ♦ Les résolutions adoptées.
- ♦ Le bilan après affectation du résultat comptable
- ♦ L'état d'évolution des capitaux propres après affectation du résultat comptable
- ♦ La liste des membres du conseil d'administration

I-Les Résolutions Adoptées

Première résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport annuel du Conseil d'Administration et le rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve le rapport du conseil ainsi que les états financiers individuels de la société Land'Or arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports et faisant ressortir un total bilan de 141.784.477 dinars et un résultat bénéficiaire de 7.733.201 dinars.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes annuels consolidés arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports et faisant ressortir un total bilan de 181.379.140 dinars et un résultat bénéficiaire de 9.631.565 dinars dont 9.631.470 dinars part du groupe.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Troisième résolution

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat de l'exercice 2021 s'élevant à 7.733.201 Dinars comme suit :

Résultat de l'exercice	7 733 201
Report à Nouveau	5 399 972
Résultat disponible	13 133 173
Réserve Légale	(656 659)
Bénéfice distribuable	12 476 514
Dividendes à distribuer	(3 592 440)
Résultats reportés	8 884 074

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration, décide de distribuer un dividende de 0,320 dinars par action, soit un montant total de 3.592.440,320 dinars.

La date de détachement du dividende est fixée au 15 juillet 2022.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, approuve les conventions conclues dans le cadre des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales et prend acte des conclusions dudit rapport.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux membres du Conseil d'Administration quitus entier, définitif et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Septième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, constatant que les mandats des membres du conseil d'administration :

- Mr Hatem Denguezli,
- Mr Hichem Ayed,
- Mr Ridha Chouria,
- MPEF IV (représenté par Mr Anis Kallel),
- Mr Moez Joudi, représentant les actionnaires minoritaires,
- Et Mr Christian de Boissieu,

sont arrivés à leur terme, décide de renouveler pour une nouvelle période de trois années, les mandats des Administrateurs suivants :

- Mr Hatem Denguezli,
- Mr Hichem Ayed,
- Mr Ridha Chouria,
- MPEF IV (représenté par Mr Anis Kallel),

Les nouveaux mandats prennent fin à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2024.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Les Administrateurs ci-dessus cités présents, déclarent qu'ils ne se trouvent dans aucun cas d'incompatibilité, interdiction ou déchéance et déclarent, en conséquence, accepter les fonctions d'Administrateurs.

Huitième résolution

Suite à l'appel à candidature lancé par le Conseil d'Administration réuni en date du 29/04/2022 et après la sélection effectuée par le comité Ad hoc des nominations créée par décision de ce dernier, l'Assemblée Générale approuve la candidature retenue d'un (1) membre indépendant et ce pour une période de trois ans couvrant les exercices 2022/2023/2024 renouvelable une seule fois, et qui est Monsieur Chafiq Hammadi.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Monsieur Chafiq Hammadi ci-dessus cité présent, déclare qu'il ne se trouve dans aucun cas d'incompatibilité, interdiction ou déchéance et déclare, en conséquence, accepter les fonctions d'Administrateur Indépendant.

Neuvième résolution

Suite à l'appel à la candidature lancé par le Conseil d'Administration réuni en date du 29/04/2022 et après désignation du représentant des actionnaires minoritaires par l'Assemblée Générale Elective réunie au même jour que la présente Assemblée Générale Ordinaire, cette

dernière ratifie cette désignation et approuve la nomination de Monsieur Moez Joudi, pour une période de trois ans couvrant les exercices 2022/2023/2024.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Monsieur Moez Joudi ci-dessus cité présent, déclare qu'il ne se trouve dans aucun cas d'incompatibilité, interdiction ou déchéance et déclare, en conséquence, accepter les fonctions d'Administrateur Indépendant.

Dixième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir été informée de la fin du mandat du commissaire aux comptes « AMC Ernst & Young », représenté par Monsieur Fehmi Laourine et compte tenu de la proposition du Conseil d'Administration, décide de renouveler le mandat du commissaire aux comptes « AMC Ernst & Young », représenté par Monsieur Fehmi Laourine et ce pour une période de trois ans prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2024.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Onzième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des jetons de présence à répartir entre les membres du Conseil d'Administration pour l'exercice clos au 31 décembre 2021 ainsi que l'allocation à attribuer au Comité Permanent d'Audit respectivement, à la somme de cent trente mille (130.000) dinars bruts et à la somme de douze mille (12.000) dinars bruts.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Douzième résolution

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Directeur Général ou à son mandataire en vertu d'un mandat spécial et sous sa responsabilité aux fins d'accomplir toutes formalités légales et notamment de dépôt et de publicité ou de régularisation quelconque.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

II-Le bilan après affectation du résultat comptable

ACTIFS	Notes	31/12/2021	31/12/2020	Variation
ACTIFS NON COURANTS				
Actifs Immobilisés				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3.1	3 563 078	3 055 959	507 119
Moins (Amortissement)		(2 529 701)	(2 322 951)	(206 750)
Total Immobilisations incorporelles		1 033 377	733 008	300 369
				-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3.2	64 053 553	51 242 413	12 811 140
Moins (Amortissement)		(25 173 943)	(23 125 075)	(2 048 868)
Total Immobilisations corporelles		38 879 610	28 117 338	10 762 272
				-
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3.3	26 538 677	23 635 265	2 903 412
Moins (provisions)		(3 695 480)	(3 695 480)	-
Total Immobilisations financières		22 843 197	19 939 785	2 903 412
Total des Actifs Immobilisés		62 756 184	48 790 131	13 966 053
				-
Autres Actifs Non Courants	3.4	-	147 481	147 481
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		62 756 184	48 937 612	13 818 572
ACTIFS COURANTS				
Stocks	3.5	32 632 178	25 039 143	7 593 035
Moins (provisions)		(708 662)	(1 024 120)	315 458
Total des Stocks		31 923 516	24 015 023	7 908 493
				-
Clients Et Comptes Rattachés	3.6	48 811 630	37 861 300	10 950 330
Moins (provisions)		(17 520 275)	(17 603 275)	83 000
Total des Clients et comptes rattachés		31 291 355	20 258 025	11 033 330
				-
Autres Actifs Courants	3.7	8 853 445	5 078 756	3 774 689
Placements et autres actifs financiers	3.8	2 500 000	20 500 000	(18 000 000)
Liquidités Et Equivalents De Liquidités	3.9	4 459 977	5 830 549	(1 370 572)
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		79 028 293	75 682 353	3 345 940
				-
TOTAL DES ACTIFS		141 784 477	124 619 965	17 164 512

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	31/12/2021	31/12/2020	Variation
CAPITAUX PROPRES				
Capital Social	4.1	11 226 376	11 226 376	-
Réserves & Primes liées au Capital	4.1	47 962 232	47 305 573	656 659
Autres Capitaux Propres	4.1	3 354 122	3 106 451	247 671
Résultats reportés	4.1	8 884 074	5 399 972	3 484 102
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION		71 426 804	67 038 372	4 388 432
PASSIFS				
Passifs Non Courants				
Emprunts	4.2	2 424 695	4 260 569	(1 835 874)
Provisions	4.3	3 564 647	2 904 647	660 000
Total Des Passifs Non Courants		5 989 342	7 165 216	(1 175 874)
Passifs Courants				
Fournisseurs Et Comptes Rattachés	4.4	34 680 472	18 185 046	16 495 426
Autres Passifs Courants	4.5	8 946 239	6 965 053	1 981 186
Concours Bancaires Et Autres Passifs Financiers	4.6	20 741 620	25 266 278	(4 524 658)
Total Des Passifs Courants		64 368 331	50 416 377	13 951 954
TOTAL DES PASSIFS		70 357 673	57 581 593	12 776 080
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		141 784 477	124 619 965	17 164 512

III-L'état d'évolution des capitaux propres après affectation du résultat comptable

En Dinars	Capital Social	Réserves & Primes liées au Capital		Autres Capitaux Propres			Résultats reportés	Résultat de l'Exercice	Total capitaux propres
		Réserve Légale	Prime d'émission	Réserve spéciale de réévaluation	Autres réserves	Subvention d'invest.			
Capitaux Propres au (31/12/2021) avant affectation	11 226 376	365 277	46 940 296	3 052 403	50 010	251 709	5 399 972	7 733 201	75 019 244
Affectation et imputations (AGO 28/06/2022)		656 659					3 484 102	(4 140 761)	-
Distribution des Dividendes (AGO 28/06/2022)								(3 592 440)	(3 592 440)
Capitaux Propres au (31/12/2020) après affectation	11 226 376	1 021 936	46 940 296	3 052 403	50 010	251 709	8 884 074	0	71 426 804

IV-Liste des membres du conseil d'administration

Administrateur	Représentant	Qualité	Mandat	Activité Professionnelle Principale	Mandats dans d'autres Conseils d'Administration
Hichem Ayed	Lui-même	Président du Conseil d'administration	2022-2023-2024	Président du Conseil d'administration de Land'Or	Membre au Conseil d'administration des sociétés : Land'Or Holding Land'Or Food & Services
Hatem Denguezli	Lui-même	Administrateur	2022-2023-2024	DG Land'Or	Président du Conseil d'administration des sociétés : Land'Or Holding Land'Or Food & Services
Ridha Chouria	Lui-même	Administrateur	2022-2023-2024	VP. Business Planning Land'Or	Membre au Conseil d'administration des sociétés : Land'Or Holding

Administrateur	Représentant	Qualité	Mandat	Activité Professionnelle Principale	Mandats dans d'autres Conseils d'Administration
Moez Joudi	Lui-même	Administrateur représentant les Actionnaires minoritaires	2022-2023-2024	Docteur ès sciences économiques et de gestion, Président de l'Institut Tunisien des Administrateurs (ITA), Consultant-Formateur et enseignant universitaire	Membre au Conseil d'administration des sociétés : Société Magasin Général Groupe Express Air Cargo
MPEF IV	Mohamed Anis Kallel	Administrateur	2022-2023-2024	Fonds de capital investissement	Aucun Mandat au Conseil d'administration d'autres sociétés tunisiennes à part Land'Or
Chafiq Hammadi	Lui-même	Administrateur indépendant	2022-2023-2024	Conseil stratégique pour des groupes agroalimentaires	Membre au Conseil d'administration des sociétés

Administrateur	Représentant	Qualité	Mandat	Activité Professionnelle Principale	Mandats dans d'autres Conseils d'Administration
				internationaux	Bonschocolatiers.com

AVIS DES SOCIETES

INFORMATIONS POST AGE

SOCIETE CARTHAGE CEMENT

Siège Social : Bloc A Lot HSC1-4-3-les Jardins du lac-les berges du lac 2-1053 Tunis

La société Carthage Cement publie ci-dessous les résolutions adoptées par son assemblée générale extraordinaire tenue le 24 Juin 2022.

PREMIERE RESOLUTION : Ratification des modalités et des délais de convocation de L'assemblée Générale Extraordinaire.

Les actionnaires présents ou représentés réunissant 67,87% du capital social, ratifient les modes et les délais de convocation de la présente assemblée générale extraordinaire, et déclarent dégager à cet effet le conseil d'administration de toute responsabilité y afférente.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité

2^{ème} RESOLUTION : Maintien de l'activité de la Société en application de l'article 388 du code des sociétés commerciales.

L'assemblée générale extraordinaire, après avoir constaté qu'au vu des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2021 approuvés par l'assemblée générale du 24 juin 2022, les fonds propres de la Société sont inférieurs à la moitié du capital social, décide, conformément aux dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales, de poursuivre l'activité de la Société,

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité

3^{ème} RESOLUTION : Pouvoir pour accomplir les formalités légales

L'assemblée générale extraordinaire confère tous les pouvoirs nécessaires au représentant de la Société ou au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour accomplir toutes formalités requises par la loi.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité

AVIS DES SOCIÉTÉS

INFORMATIONS POST AGO

La Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications « SO.T.E.TEL »

Siège social : Rue des Entrepreneurs -Z.I- Charguia 2 – Aéroport Tunis

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 7 juillet 2022, la Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications « SO.T.E.TEL » publie ci-dessous :

- ♦ Les résolutions adoptées,
- ♦ Le bilan après affectation du résultat comptable,
- ♦ L'état d'évolution des capitaux propres.
- ♦ La liste des membres du Conseil d'administration.

1. Les résolutions adoptées :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire entérine le retard enregistré dans sa tenue qui ne lèse pas les intérêts des actionnaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve le rapport de gestion relatif à l'exercice clos au 31 Décembre 2021, tel qu'arrêté par le Conseil d'Administration.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après lecture et examen du rapport du Conseil d'Administration, du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes, approuve les États financiers au 31 décembre 2021, tels qu'ils lui ont été présentés, faisant apparaître des capitaux propres de 26 158 686 DT y compris un résultat net déficitaire de l'exercice s'élevant à -254 799 DT et un total du bilan de 67 564 488 DT.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après lecture et examen du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif aux conventions prévues à l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, conclues au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021, approuve les conventions qui y figurent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de reporter le déficit de l'exercice 2021 pour un montant de 254 799 DT comme suit :

- Amortissements différés : 254 799 DT

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne sans réserve aux Administrateurs quitus pour leur gestion au titre de l'exercice 2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de :

- Arrêter le montant des jetons de présence du Conseil d'Administration pour un montant brut total de 56.250 DT au prorata des présences au titre de 2021.

- Reconduire la rémunération des Membres du Comité Permanent d'Audit d'un montant annuel brut total de 15.000 DT.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide :

1/ Le renouvellement du mandat d'Administrateur personne physique, sur proposition de Tunisie Télécom de Mr Lassaad Ben Dhiab.

2/ Le renouvellement du mandat d'Administrateur personne physique, sur proposition de Tunisie Télécom de Mr Okba Moussa.

3/ La nomination en qualité d'Administrateur personne physique, sur proposition de Tunisie Télécom de Mr Tarek Hdiji.

La durée de leurs mandats commence à partir de l'exercice 2022 et prendra fin avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2024.

Les Administrateurs acceptent leurs nominations et déclarent qu'ils ne se trouvent dans aucun cas d'incompatibilité, d'interdiction ou de déchéances prévues par la loi. Ils informent l'Assemblée Générale Ordinaire des fonctions de direction occupées par eux dans d'autres sociétés et cela conformément aux dispositions des articles 192 et 193 du CSC.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de reconduire pour un deuxième mandat le Groupement des cabinets Auditing, Advisory, Assistance & Accounting « 4A » et CNF-Baker Tilly en qualité de commissaire aux comptes de la SOTETEL pour les exercices 2022-2023-2024.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au mandataire social ou à son représentant pour procéder aux formalités légales requises pour le dépôt, l'enregistrement et la publication.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

2. Le bilan après affectation du résultat comptable :

	31/12/2021	31/12/2020
ACTIFS NON COURANTS		
ACTIFS IMMOBILISES	8 450 222	8 816 121
Immobilisations incorporelles	1 287 647	1 249 977
Moins : amortissements	-1 058 783	-949 530
	228 864	300 447
Immobilisations corporelles	28 813 290	28 723 185
Moins : amortissements	-20 951 321	-20 578 713
	7 861 969	8 144 472
Immobilisations financières	892 454	904 266
Moins : provisions	-533 064	-533 064
	359 390	371 203
Autres actifs non courants	1 747 887	2 613 864
Moins : provisions	-733 020	-703 862
	1 014 867	1 910 002
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	9 465 090	10 726 124
ACTIFS COURANTS		
Stocks	6 076 891	4 910 742
Moins : provisions	-1 055 366	-1 055 428
	5 021 525	3 855 314
Clients & comptes rattachés	43 234 111	38 568 209
Moins : provisions	-8 824 812	-8 495 076
	34 409 299	30 073 133
Autres actifs courants	10 506 328	10 169 791
Moins : provisions	-546 310	-604 342
	9 960 018	9 565 449
Placements et autres actifs financiers	7 077 931	43 924
Moins : provisions	0	0
	7 077 931	43 924
Liquidités et équivalents de liquidités	1 630 625	17 047 612
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	58 099 398	60 585 432
TOTAL DES ACTIFS	67 564 488	71 311 555

	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	23 184 000	23 184 000
Réserves légales	2 035 057	2 035 057
Autres capitaux propres	932 584	932 584
Résultats reportés	7 045	261 845
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION	26 158 686	26 413 485
PASSIFS		
PASSIFS NON COURANTS		
Emprunts	650 958	2 272 415
Provisions	554 812	704 019
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS	1 205 770	2 976 434
PASSIFS COURANTS		
Fournisseurs et comptes rattachés	18 481 175	18 967 879
Autres passifs courants	16 193 663	17 141 539
Concours bancaires et autres passifs financiers	5 525 193	5 812 218
TOTAL DES PASSIFS COURANTS	40 200 032	41 921 636
TOTAL DES PASSIFS	41 405 802	44 898 070
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	67 564 488	71 311 555

3. L'état d'évolution des capitaux propres :

Désignation	Capital social	Réserves légales	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	TOTAL
Capitaux propres au 31/12/2021 avant affectation	23 184 000	2 035 057	932 584	261 844	-254 799	26 158 686
Affectation du Résultat 2021				-254 799	254 799	0
Capitaux propres au 31/12/2021 après affectation	23 184 000	2 035 057	932 584	7 045	0	26 158 686

4. La liste des membres du Conseil d'administration :

Administrateur	Date d'expiration du mandat actuel	Poste occupé	Fonctions exercées dans d'autres sociétés
Mr Lassaad Ben Dhiab	Après approbation des EF de l'ex 2024	Président du Conseil d'Administration de la SOTETEL	PDG/Président du Conseil d'Administration/Administrateur de Tunisie Télécom
			Administrateur de TTML (Malte)
			Président du Conseil d'Administration/Administrateur de Go Malta (Malte)
			Administrateur de Cablenet (Chypre)
			Président du Conseil d'Administration/Administrateur de Mattel (Mauritanie)
			Président du Conseil d'Administration/Administrateur de Topnet
Mr Okba Moussa	Après approbation des EF de l'ex 2024	Administrateur de la SOTETEL	Directeur Central Gestion des Filiales de Tunisie Télécom
			Administrateur au Conseil d'Administration de Topnet
Mr Sami Guidara	Après approbation des EF de l'ex 2023	Administrateur de la SOTETEL	Directeur Central Sécurisation Juridique à Tunisie Télécom
Tunisie Télécom	Après approbation des EF de l'ex 2022	Administrateur de la SOTETEL	Administrateur au Conseils d'administration de : BFPME/TOPNET/ATI/Ittitalia Services/Tech'Invest/Tunisie Trade Net/Tunis Information Technology Fund /Mattel (Mauritanie)
Mr Mohamed Mellassi	Après approbation des EF de l'ex 2022	Administrateur de la SOTETEL	Néant
Mr. Sofiane Gaied	Après approbation des EF de l'ex 2023	Administrateur de la SOTETEL	Directeur Général à Panoro Energy Tunisia
			Administrateur au Conseil d'Administration de la Société Thyna Petroleum Services (Société de services pétrolier filiale de l'ETAP et Panoro Energy)
Mr Abdessatar Ben Brahim	Après approbation des EF de l'ex 2023	Administrateur de la SOTETEL	Néant
Mme Aziza Ben Youssef	Après approbation des EF de l'ex 2023	Administrateur de la SOTETEL	Néant
Mr Tarek Hdiji	Après approbation des EF de l'ex 2024	Administrateur de la SOTETEL	Directeur Exécutif Service Delivery à Tunisie Télécom

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'insertion de la société « TECHNOLATEX SA », par l'ouverture au public de FCP GAT PERFORMANCE, FCP GAT VIE MODERE et de FCP GAT VIE CROISSANCE ainsi que par le changement de la dénomination sociale de UNIVERS OBLIGATIONS SICAV, la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
3. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
4. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
5. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
6. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
7. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
10. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
11. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
12.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
13.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
14. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
15. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
16. Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
17.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
18.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
19.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688

31. Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
32. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
33. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
34. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
37. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
38. Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
39. Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40. SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
41. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
42. SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
43. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
44. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
45. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
46. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
47. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
48. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
49. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
50. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
51. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
52. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
53. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
54. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
55. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
56. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
57. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
58. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
59. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
60. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhauane -5199 Mahdia –	73 680 435
61. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
62. Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
63. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
64. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
65. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
66. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
67. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957

68. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
69. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 1080 TUNIS-	71 713 100
70. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
71. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
72. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
73. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
74. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
75. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
76. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
77. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
78. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
79. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
80. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
81. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
6. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
7. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweïtienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. BTK Leasing	11, rue Hédi Nouria, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00

24.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38.Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
39. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
40. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
41. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
42. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
43.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
45. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
46. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Sufteitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
47. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
48.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
49. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
50.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
51. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
52. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
53. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
54. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
55.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
56.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
57.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
58.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
59. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
60.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
61. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998

62.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
63.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
64.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
65.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
66.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
71.Société LLOYD Vie	Avenue Tahar Haddad -1053 Les Berges du Lac-	71 963 293
72.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
73. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
74.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
75.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
76.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
77.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
78.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
79.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
80.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
81.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
82.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
83.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
84.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
85.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
86.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
87.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
88.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
89. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
90.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
91.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
92.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
93.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
94.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
95. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
96. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
97. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
98.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	

99.Zitouna Takaful

Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B,
1^{er} étage, ZI Khair-Eddine -Le Kram-

71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AL AMANAH PRUDENCE FCP (1)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
2	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
3	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
11	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
12	BTK SICAV (2)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
14	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis

28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
31	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
32	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
33	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
34	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
35	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
36	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
37	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
42	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
43	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
44	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
45	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
46	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
48	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
49	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
50	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MOUASSASSETT (3)	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
52	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
53	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
54	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
55	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
56	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
57	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis

59	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
61	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
62	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
64	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
65	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
66	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
67	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
68	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
69	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
70	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
71	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac-1053 Tunis.
72	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
73	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
74	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
75	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
76	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
77	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
78	MAC HORIZON 2022 FCP (3)	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
79	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
80	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
85	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
86	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
87	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis

88	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
89	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
90	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
91	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
92	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
93	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
94	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
95	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
96	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
97	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
98	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
99	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
100	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
101	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
102	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
103	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
104	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
105	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
106	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
107	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
108	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND (4)	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
109	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
110	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
111	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH -DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
112	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
113	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
114	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
115	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
116	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
117	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
118	UNION FINANCIERE SALAMMO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

(1) FCP en liquidation anticipée

(2) Initialement dénommée UNIVERS OBLIGATIONS SICAV

(3) FCP en dissolution suite à l'expiration de sa durée de vie

(4) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4 ^{ème} étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2 ^{ème} étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Neptune, Immeuble la Percée Verte, Bloc B, 5 ^{ème} étage, Appartement B5.2, Les Jardins De Carthage, 1090-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2 ^{ème} étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AMEN TRESOR SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2022

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 MARS 2022

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « AMEN TRESOR-SICAV » pour la période allant du premier Janvier au 31 Mars 2022, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de **50 053 646 DT**, un actif net de **49 991 064 DT** et un bénéfice de la période de **684 381 DT**.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « AMEN TRESOR-SICAV » comprenant le bilan au 31 Mars 2022, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « AMEN TRESOR-SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Mars 2022, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphes post Conclusion

- Les disponibilités représentent au 31 Mars 2022, 22,85% du total des actifs, se situant ainsi au dessus de seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.
- Les emplois en titres émis par « AMEN BANK » représentent au 31 mars 2022, 17,26% de l'actif net, se situant ainsi au-dessus du seuil de 10% fixé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.
- Nous attirons l'attention sur la note 2.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société « AMEN TRESOR-SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.
- Nous attirons votre attention sur la note 3.1 des états financiers, qui décrit le traitement opéré au titre des obligations « SERVICOM 2016 » et des intérêts s'y rattachant suite aux difficultés par lesquelles passent le groupe ainsi que les modalités de restructuration telles qu'approuver par les détenteurs des obligations réunis en assemblée générale spéciale en date du 1er octobre 2019.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 06 JUILLET 2022

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Cabinet d'Expertise & Conseil

BILAN

Au 31/03/2022

(Exprimé en Dinar Tunisien)

<u>ACTIF</u>	<u>NOTE</u>	<u>Au</u> <u>31/03/2022</u>	<u>Au</u> <u>31/03/2021</u>	<u>Au</u> <u>31/12/2021</u>
AC1-PORTEFEUILLE-TITRES		29 719 185	26 239 308	30 274 376
a-Actions et valeurs assimilées	3-1	508 311	1 646 539	2 500 080
b-Obligations et valeurs assimilées	3-1	29 210 874	24 592 769	27 774 296
c-Titres donnés en pension				
AC2-PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES		20 307 750	19 934 863	19 835 995
a-Placements monétaires	3-2	8 869 752	9 990 209	9 582 631
b-Disponibilités	3-3	11 437 998	9 944 654	10 253 364
AC4-AUTRES ACTIFS	3-4	26 711	28 570	28 226
TOTAL ACTIF		50 053 646	46 202 741	50 138 597
<u>PASSIF</u>				
PA2-OPERATEURS CREDITEURS	3-5	31 081	29 683	31 420
PA3-AUTRES CREDITEURS DIVERS	3-6	31 501	26 855	36 900
TOTAL PASSIF		62 582	56 538	68 320
<u>ACTIF NET</u>				
CP1-CAPITAL	3-7	46 831 859	43 374 049	47 555 066
CP2-SOMMES DISTRIBUABLES	3-8	3 159 205	2 772 154	2 515 211
a-Sommes distribuables des exercices antérieurs		2 477 778	2 247 803	185
b-Sommes distribuables de la période		681 427	524 351	2 515 026
ACTIF NET		49 991064	46 146 203	50 070 277
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		50 053 646	46 202 741	50 138 597

ETAT DE RESULTAT

Période allant du 01/01/2022 au 31/03/2022

(Exprimé en Dinar Tunisien)

Rubrique	NOTE	Période du 01/01/2022	Période du 01/01/2021	Période du 01/01/2021
		Au 31/03/2022	Au 31/03/2021	Au 31/12/2021
PR 1-Revenus de portefeuille-titres	3-1	435 081	367 514	1 641 608
a-Dividendes		0	0	34 299
b-Revenus des obligations et valeurs assimilées		435 081	367 514	1 607 309
PR 2-Revenus des placements monétaires	3-2	319 982	292 917	1 237 526
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		755 063	660 431	2 879 134
CH 1-Intérêts des mises en pension		0	0	0
CH 2-Charges de gestion des placements	3-9	- 88 058	-84 576	-351 024
REVENU NET DES PLACEMENTS		667 005	575 855	2 528 110
PR 3-Autres produits		49 302	0	0
CH 3-Autres charges	3-10	- 16 218	-15 876	-64 907
RESULTAT D'EXPLOITATION		700 089	559 979	2 463 203
PR 4-Régularisations du résultat d'exploitation		- 18 662	-35 628	51 824
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		681 427	524 351	2 515 027
PR 4-Régularisation du résultat d'exploitation (Annulation)		18 662	35 628	-51 824
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		5 287	17 448	-56 006
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		- 20 995	5 249	85 230
Frais de négociation de titres		0	0	0
RESULTAT NET DE LA PERIODE		684 381	582 676	2 492 427

ETAT DE VARIATION DE L 'ACTIF NET

Au 31/03/2022

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	<i>Du</i> 01/01/2022	<i>Du</i> 01/01/2021	<i>Du</i> 01/01/2021
	<i>Au</i> 31/03/2022	<i>Au</i> 31/03/2021	<i>Au</i> 31/12/2021
<u>AN 1-VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT</u>			
<u>DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>	684 381	582 676	2 492 427
a-Résultat d'exploitation	700 089	559 979	2 463 203
b-Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	5 287	17 448	-56 006
c-Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	- 20 995	5 249	85 230
d-Frais de négociation de titres	0	0	0
<u>AN 2-DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>	0	0	-2 001 249
<u>AN 3-TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>	- 763 594	-3 769 636	624 657
a-Souscriptions	6 796 737	6 965 848	66 111 245
_Capital	6 425 520	6 580 283	66 079 710
_Régularisation des sommes non distribuables	7	1 932	31 280
_Régularisation des sommes distribuables	371 210	383 633	255
b-Rachats	- 7 560 331	-10 735 485	-65 486 587
_Capital	- 7 133 276	-10 128 884	-65 457 420
_Régularisation des sommes non distribuables	251	-3 340	-29 089
_Régularisation des sommes distribuables	- 427 306	-603 261	-78
VARIATION DE L'ACTIF NET	- 79 213	-3 186 961	1 115 836
<u>AN 4-ACTIF NET</u>			
a-En début de période	50 070 277	49 333 164	49 333 164
b-En fin de période	49 991 064	46 146 203	50 070 277
<u>AN 5-NOMBRE D' ACTIONS</u>			
a-En début de période	464 094	458 017	485 017
b-En fin de période	457 187	423 363	464 094
VALEUR LIQUIDATIVE	109,345	108,999	107,888
DIVIDENDES PAR ACTION	0	0	5,309
AN6-TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	1,35%	1,20%	5,09%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

AU 31 Mars 2022

PRESENTATION DE LA SOCIETE

AMEN TRESOR SICAV est une SICAV obligataire de distribution constituée le 21 Décembre 2005 et entrée en exploitation le 10 Mai 2006.

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers intermédiaires arrêtés au 31/03/2022 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit:

2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital. Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus. Les dividendes relatifs aux titres d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

2.2. Evaluation des placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur Comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 mars 2022, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « AMEN TRESOR SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués, au 31 mars 2022, au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société « AMEN TRESOR SICAV » ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués à la date d'arrêté à la valeur liquidative la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

2.3. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.4. Traitement des opérations de pension livrée

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC1-Portefeuille-titres ». A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ».

A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires » et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

3. Notes explicatives du bilan et de l'état de résultat

3.1. Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 31/03/2022 de titres OPCVM, d'obligations et de bons de trésor assimilables. Le détail de ces valeurs est présenté ci-après :

Désignation	Note	Valeur au 31/03/2022
Actions et valeurs assimilées	(1)	508 311
Obligations	(2)	22 959 973
Bons de trésor assimilables	(3)	6 250 901
Total		29 719 185

(1) Actions et valeurs assimilées

Désignation	Quantité	Prix de revient net	Valeur au 31/03/2022	En % de l'actif net
AMEN PREMIERE SICAV	4 950	503 024	508 311	1,02%
Total	4 950	503 024	508 311	1,02%

(2) Obligations

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 31/03/2022	En % de l'actif net
AIL 2015 B	4 000	80 000	83 277	0,17%
AMEN BANK 2009 A	5 000	99 975	102 159	0,20%
AMEN BANK 2010 SUB	200	5 324	5 501	0,01%
AMEN BANK 2012	5 000	50 000	51 620	0,10%
AMEN BANK 2012	1 784	17 840	18 418	0,04%
AMEN BANK 2020-03	14 000	1 120 000	1 130 842	2,26%
AMEN BANK SUB 2021-01	10 000	1 000 000	1 065 896	2,13%
AMEN BANK SUB17	6 000	120 000	126 538	0,25%

AMEN BANK2008	5 000	66 656	69 648	0,14%
AMEN BANK2008	3 995	53 258	55 649	0,11%
AMEN BANK2008 B	15 000	525 000	550 368	1,10%
ATL 2017 SUB	7 000	420 000	432 146	0,86%
ATL 2017-11	2 000	80 000	80 232	0,16%
ATL 2018-1B	5 000	200 000	209 552	0,42%
ATL 2018-1BB1	7 500	300 000	314 328	0,63%
ATL 2019 -1A	3 000	180 000	185 309	0,37%
ATL 2021 -1	6 000	600 000	609 850	1,22%
ATLSUBB17	5 000	300 000	308 676	0,62%
ATLSUBB17A	10 000	600 000	617 352	1,23%
ATTIJARI BANK 2017A	10 000	200 000	209 896	0,42%
ATTIJARI LEASING 2018	7 000	280 000	295 210	0,59%
ATTIJARI LEASING 2018B	32 000	1 280 000	1 349 530	2,70%
BH 2009	10 000	230 687	233 127	0,47%
BNA SUB 18-1A	7 000	280 000	291 844	0,58%
BTE 2019-1B	7 000	700 000	714 291	1,43%
CIL 2017-1	2 000	40 000	41 853	0,08%
CIL 2018/1	1 813	72 520	73 548	0,15%
EN 2021 CAT. B /5	30 000	3 000 000	3 158 544	6,32%
EN 2021 CAT. B /5 2EME T	25 000	2 500 000	2 605 120	5,21%
EN 2021 CAT. B /5 3EME T	10 000	1 000 000	1 026 040	2,05%
EN 2022 CATB 1ERE T	20 000	2 000 000	2 005 456	4,01%
HL 2015/B	5 000	100 000	102 204	0,20%
HL 2015/B	10 000	200 000	204 408	0,41%
HL 2016-2	6 000	240 000	245 122	0,49%
HL 2017-022	2 500	150 000	156 840	0,31%
HL 2017-02A	5 000	300 000	313 680	0,63%
HL 2017-033	5 000	100 000	101 140	0,20%

HL 2017-03A	2 000	40 000	40 456	0,08%
HL 2017-1A	2 400	96 000	96 826	0,19%
HL 2018-01	2 000	80 000	84 509	0,17%
HL 2018-02	3 000	120 000	121 027	0,24%
SERVICOM16	1 000	-	-	0,00%
STB SUB 2021-1 TF	5 000	500 000	505 720	1,01%
TL 2015-1B	10 000	200 000	209 560	0,42%
TL 2015-1B	5 000	100 000	104 780	0,21%
TL 2015-1B1	5 000	100 000	104 780	0,21%
TL SUB 2016	2 500	100 000	100 534	0,20%
TLF 2021-1 FIXE	7 000	700 000	752 237	1,50%
TLG 2016-1 B	2 000	80 000	84 906	0,17%
TLG 2020-1	8 000	640 000	690 118	1,38%
UIB 2015	10 000	200 000	209 432	0,42%
UIB 2015/B	3 000	60 000	62 830	0,13%
UNIFAC 2018B	10 000	400 000	401 431	0,82%
UNIFAC2018B	2 500	100 000	102 340	0,20%
UNIFAC2018B	1 000	40 000	40 936	0,08%
UNIFAC2018BB	2 500	100 000	102 340	0,20%
TOTAL	394 692	22 247 260	22 959 973	45,93%

(*) En raison des difficultés rencontrées par la filiale SERVITRA (Travaux publics) et du non-paiement de l'échéance de février 2019, une Assemblée Générale Spéciale des détenteurs des obligations « SERVICOM 2016 » réunie le 1er octobre 2019 a décidé la restructuration de l'emprunt obligataire en portant le taux de l'emprunt, selon la catégorie, de 8,2% à 11,6% et de TMM+3% à TMM+4,6% et la modification du mode de paiement de semestriel à annuel chaque 12 décembre à partir de 2020.

Par ailleurs, l'émetteur s'est engagé à payer aux souscripteurs et au prorata de leurs souscriptions, la somme de 600 KDT représentant le remboursement partiel des intérêts échus au 12 décembre 2019 totalisant 1 442 KDT. En fin, l'émetteur s'est engagé à affecter un nantissement de premier rang au profit des souscripteurs, de sa participation dans les sociétés « SERVITRADE SA » et « SERVICOM INDUSTRIES SA », et ce, à concurrence respectivement de 6 667 actions et 3 333

actions pour AMEN TRESOR SICAV.

Néanmoins à la date prévue du remboursement partiel des intérêts échus soit le 12 décembre 2019, aucun montant n'a été réglé.

Les montants non réglés pour AMEN TRESOR SICAV s'élèvent au 31 Mars 2021 à 100 000 DT en principal et 4 170 DT en intérêts. Ces intérêts ont fait l'objet d'une décote avec la constatation d'une provision au taux de 100% sur le principal.

(3) BTA

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 31/03/2022	En % de l'actif net
BTA 5.6 -08/2022 (12 ANS)	1 000	956 200	1 020 011	2,04%
BTA 6% AVRIL 2024AA	500	482 000	501 158	1,00%
BTA 6% AVRIL 2024BB	200	192 600	200 463	0,40%
BTA 6% AVRIL 2024CC	500	482 000	501 158	1,00%
BTA 6.90-05/2022 (15 ANS)	2 000	2 060 000	2 098 907	4,20%
BTA13042028B	500	466 000	491 919	0,98%
BTA13042028C	500	464 500	490 419	0,98%
BTA290327	1 003	946 431	946 866	1,89%
Total		6 049 731	6 250 901	12,50%

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

Désignation	Période Du 01/01/2022 Au 31/03/2022	Période Du 01/01/2021 Au 31/03/2021	Période Du 01/01/2021 Au 31/12/2021
Dividendes	0	0	34 299
Revenus des obligations	356 335	288 913	1 288 082
Revenus des BTA	78 746	78 601	319 227
Total	435 081	367 514	1 641 608

3.2. Placements monétaires et revenus y afférents :

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/03/2022 à 8 869 752 DT et s'analyse comme suit :

Désignation	Date souscription	Emetteur	Montant	Echéance	Intérêts précomptés	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	Taux Brut	En % de l'actif net
CD220422J	03/03/2022	AB	500 000	22/04/2022	3 988	496 012	498 315	7,25	1,00%
CD180522J	09/03/2022	AB	500 000	18/05/2022	5 561	494 439	496 249	7,25	0,99%
CD060422J	17/03/2022	AB	500 000	06/04/2022	1 605	498 395	499 598	7,25	1,00%
CD210622O	23/03/2022	AB	500 000	21/06/2022	7 121	492 879	493 580	7,25	0,99%
CD310522N	22/03/2022	AB	500 000	31/05/2022	5 561	494 439	495 224	7,25	0,99%
CD310522G	22/03/2022	AB	500 000	20/06/2022	7 121	492 879	495 224	7,25	0,99%
CD210622N	23/03/2022	AB	500 000	21/06/2022	7 121	492 879	493 580	7,25	0,99%
CD230522A	24/03/2022	AB	500 000	23/05/2022	4 776	495 224	495 855	7,25	0,99%
CD230522SM	24/03/2022	AB	500 000	23/05/2022	4 776	495 224	495 855	7,25	0,99%
CD070622O	29/03/2022	AB	500 000	07/06/2022	5 561	494 439	494 675	7,25	0,99%
CD200422J	31/03/2022	AB	500 000	20/04/2022	1 605	498 395	498 475	7,25	1,00%
PL290422A	28/03/2022	BIAT	700 686	29/04/2022	4 545	700 657	701 247	7,25%	1,40%
PL290422C	31/03/2022	BT	1 499 772	29/04/2022	8 810	1 499 721	1 500 072	7,25%	3,00%
PL110422	11/02/2022	BIAT	1 200 082	11/04/2022	14 308	1 199 915	1 211 803	7,19%	2,42%
TOTAL			8 927 955		82 459	8 845 497	8 869 752		17,74%

PL290422A : Prise en pension BIAT, BTA 7% Novembre 2023, du 28/03/2022 au 29/04/2022 .

PL290422C : Prise en pension BT, BTA 6% Octobre 2023, du 31/03/2022 au 29/04/2022 .

PL110422 : Prise en pension BIAT, BTA 6% Avril 2023, du 11/02/2022 au 11/04/2022 .

Les revenus des emplois monétaires s'analysent comme suit :

Désignation	Période	Période	Période
	Du 01/01/2022 au 31/03/2022	Du 01/01/2021 au 31/03/2021	Du 01/01/2021 au 31/12/2021
Revenus des Placements en compte courant à terme	150 893	138 083	475 415
Revenus des Certificats de dépôt	169 089	89 441	388 926
Revenus des Pensions livrées	0	58 618	362 410
Revenus du Compte rémunéré	0	6 775	10 775
Total	319 982	292 917	1 237 526

3.3. Disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2022 à 11 437 998 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	En % de l'actif net
Placements en compte courant à terme (i)	9 030 000	9 101 225	18,21%
Avoirs en banque		2 336 773	4,67%
TOTAL	9 030 000	11 437 998	22,88%

(i) Les conditions et les modalités de rémunération des placements en compte courant à terme sont les suivantes :

Désignation	Emetteur	Date de souscription	Echéance	Valeur actuelle	Taux Brut
PLACT040522SK	AMEN BANK	03/02/2022	04/05/2022	161 437	7,19
PLACT040722G	AMEN BANK	05/01/2022	27/04/2022	203 110	8,25
PLACT050922N	AMEN BANK	29/12/2021	15/06/2022	1 525 225	7,23
PLACT100522M	AMEN BANK	09/02/2022	10/05/2022	98 788	7,19
PLACT100522O	AMEN BANK	09/02/2022	10/05/2022	269 146	7,19
PLACT120722SP	AMEN BANK	14/03/2022	12/07/2022	95 272	7,25
PLACT130422SA	AMEN BANK	17/01/2022	13/04/2022	809 916	7,25
PLACT150622J	AMEN BANK	16/03/2022	15/06/2022	501 192	7,25
PLACT200622E	AMEN BANK	22/06/2022	20/06/2022	140 222	7,25
PLACT200622G	AMEN BANK	22/03/2022	20/06/2022	701 112	7,25
PLACT200622M	AMEN BANK	22/03/2022	20/06/2022	270 429	7,25
PLACT200622SB	AMEN BANK	22/03/2022	20/06/2022	350 556	7,25
PLACT200622SC	AMEN BANK	22/03/2022	20/06/2022	150 238	7,25
PLACT210422N	AMEN BANK	21/01/2022	21/04/2022	505 562	7,25
PLACT240522N	AMEN BANK	23/02/2022	24/05/2022	2 011 759	7,25
PLACT240522O	AMEN BANK	23/02/2022	24/05/2022	502 940	7,25

PLACT240622J	AMEN BANK	17/03/2021	15/06/2021	501 271	7,25
PLACT270422J	AMEN BANK	24/03/2021	22/06/2021	303 050	7,25
TOTAL				9 101 225	

3.4. Autres actifs

Cette rubrique se détaille au 31/03/2022 comme suit :

Désignation	Au 31/03/2022	Au 31/03/2021	Au 31/12/2021
Intérêts courus sur comptes rémunérés	23 074	24 105	26 711
Intérêts Intercalaires	3 637	4 465	1 515
Total	26 711	28 570	28 226

3.5. Opérateurs créditeurs

Cette rubrique se détaille au 31/03/2022 comme suit :

Désignation	Au 31/03/2022	Au 31/03/2021	Au 31/12/2021
Gestionnaire	31 047	29 683	31 420
Autres	34	0	0
Total	31 081	29 683	31 420

3.6. Autres créditeurs divers

Cette rubrique se détaille au 31/03/2022 comme suit :

Désignation	Au 31/03/2022	Au 31/03/2021	Au 31/12/2021
Retenue à la source	1 029	4 056	7 720
CMF	5 927	5 732	5 980
Jeton de Présence	24 055	16 489	22 075
TCL	0	578	1 125
Autres	490	0	0
Total	31 501	26 855	36 900

3.7. Capital

Capital social au 31-12-2021	47 555 066
Souscriptions	6 425 519
Rachats	-7 133 276
Frais de négociation de titres	0
VDE/titres. Etat	0
VDE / titres OPCVM	5 287
VDE / Emprunt de société	-134 910
Plus ou moins-value réalisée sur emprunts de société	- 24 000
Plus ou moins-value réalisée sur titres Etat	0
Plus ou moins-value réalisée sur titres OPCVM	3 005
Plus ou moins-value report sur titres Etat	0
Plus ou moins-value report sur titres OPCVM	0
Plus ou moins-value report sur emprunts	134 910
Régularisation des sommes non distribuables (souscription)	7
Régularisation des sommes non distribuables (rachat)	251
Variation de la part du capital	- 723 207
Capital au 31-03-2022	46 831 859

La variation du capital de la période allant du 01/01/2022 au 31/03/2022 s'élève à – 723 207 DT.

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2022 au 31/03/2022 s'élève à - 79 213 DT.

Le nombre des actions d'AMEN TRESOR SICAV au 31/03/2022 est de 457 187 DT contre 464 094 DT au 31/12/2021.

Le nombre des actionnaires a évolué comme suit :

Nombre d'actionnaires au 31-12-2021	1 413
Nombre d'actionnaires entrants	101
Nombre d'actionnaires sortants	154
Nombre d'actionnaires au 31-03-2022	1 360

3.8. Sommes distribuables

Les sommes distribuables au 31/03/2022 s'élèvent à 3 159 205 DT et se détaillent comme suit :

Désignation	Au 31/03/2022	Au 31/03/2021	Au 31/12/2021
Sommes distribuables exercices antérieurs	2 477 778	2 247 803	185
Résultat d'exploitation	700 089	559 979	2 463 203
Régularisation du résultat d'exploitation	-18 662	-35 628	51 824
Total	3 159 205	2 772 154	2 515 211

3.9. Charges de gestion des placements

Ce poste enregistre la rémunération de la gestionnaire calculée sur la base de 0,7% TTC de l'actif net annuel d'AMEN TRESOR SICAV conformément aux dispositions de la convention de gestion conclue entre AMEN TRESOR SICAV et AMEN INVEST.

Il est à noter que la rémunération de dépositaire est à la charge du gestionnaire d'AMEN TRESOR SICAV.

Désignation	Période Du 01/01/2022 au 31/03/2022	Période Du 01/01/2021 au 31/03/2021	Période Du 01/01/2021 au 31/12/2021
Rémunération du gestionnaire	88 058	84 576	351 024
Total	88 058	84 576	351 024

3.10. Autres charges

Ce poste enregistre les redevances mensuelles versées au CMF calculées sur la base de 0,1% TTC de l'actif net mensuel et la charge de la TCL. En outre, le coût des services bancaires et les jetons de présence figurent aussi au niveau de cette rubrique.

Désignation	Période Du 01/01/2022 au 31/03/2022	Période Du 01/01/2021 au 31/03/2021	Période Du 01/01/2021 au 31/12/2021
Redevance du CMF	12 580	12 082	50 146
Services bancaires et assimilés	4	360	856
TCL	1 654	1 454	5 875
Jetons de présence	1 980	1 980	8 030

STB EVOLUTIF FCP

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2021

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Etats financiers - Exercice clos le 31 Décembre 2021

I- RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni en date du 28 mars 2019 nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers du fonds commun de placement « STB EVOLUTIF FCP » relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2021 tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de 389 480 dinars, un actif net de 349 711 dinars et un résultat déficitaire de l'année de 4 049 dinars.

Opinion

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du fonds commun de placement « STB EVOLUTIF FCP » au 31 décembre 2021, ainsi que de sa performance financière et de ses mouvements sur l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds Commun de Placement conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Paragraphes d'observations

Nous estimons utile d'attirer votre attention aux points suivants :

- Courant le premier trimestre 2021, « STB EVOLUTIF FCP » a procédé à la comptabilisation, par erreur, d'une charge au titre de la rémunération du comité sharaïque pour un montant de 1 562 DT. En effet, suite au changement de la vocation du fonds d'un FCP Islamique de distribution en un FCP de catégorie mixte, cette charge ne devrait pas être constatée.

- Comme indiqué au niveau de la note aux états financiers n° 4.5, les agios créditeurs cumulés encaissés par « STB EVOLUTIF FCP » en rémunération du compte courant bancaire, et qui sont en instance de distribution, s'élèvent au 31/12/2021 à 19 641 dinars. En attendant leurs distributions, ces montants sont logés parmi les passifs du fonds.
- Nous attirons l'attention sur la note 3.3 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par le Fonds pour la valorisation du portefeuille des Bons de trésor Assimilables suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des bons de trésors assimilables, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la société « STB FINANCE », gestionnaire du fonds commun de placement « STB EVOLUTIF FCP ».

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du code des organismes de placement collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité du gestionnaire et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le gestionnaire est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au gestionnaire qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds Commun de Placement à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le gestionnaire a l'intention de liquider le Fonds Commun de Placement ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du fonds commun de placement « STB EVOLUTIF FCP ».

Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le gestionnaire, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le gestionnaire du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds Commun de Placement à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds Commun de Placement à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II- RAPPORT RELATIF A D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, tel que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du Fonds Commun de placement. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe au gestionnaire.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Tunis, le 17 Mars 2022

Le Commissaire aux Comptes :
Consulting & Financial Firm
Walid BEN AYED

BILAN
Au 31 décembre 2021
(Unité : Dinar Tunisien)

	<u>Notes</u>	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
<u>ACTIF</u>			
AC 1 - Portefeuille - titres	4-1	311 495	313 840
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés	4-2	107 150	119 193
b - Obligations et valeurs assimilées		204 345	194 647
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		77 926	78 515
a - Placement monétaires		0	0
b - Disponibilités	4-3	77 926	78 515
AC 3 - Créances d'exploitation		59	682
AC 4 - Autres actifs		0	0
TOTAL ACTIF		389 480	393 037
<u>PASSIF</u>			
PA 1- Opérateurs créditeurs	4-4	4 530	4 180
PA 2 - Autres créditeurs divers	4-5	35 240	35 097
TOTAL PASSIF		39 769	39 277
<u>ACTIF NET</u>			
CP 1 -Capital	4-6	339 674	350 412
CP 2 - Sommes distribuables		10 037	3 348
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		3 348	1
b - Sommes distribuables de l'exercice		6 689	3 347
ACTIF NET	4-7	349 711	353 760
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		389 480	393 037

ETAT DE RESULTAT
Période du 1er Janvier au 31 décembre 2021
(Unité : Dinar Tunisien)

	Notes	Période du 01/01/2021 au 31/12/2021	Période du 01/01/2020 au 31/12/2020
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille - titres</u>	5-1	15 677	10 850
a- Revenus des obligations et valeurs assimilées		11 563	4 155
b- Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		4 114	6 695
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	5-2	409	831
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		16 086	11 681
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	5-3	-4 148	-4 111
REVENU NET DES PLACEMENTS		11 939	7 570
<u>PR 3 - Autres produits</u>		0	0
<u>CH 2 - Autres charges</u>	5-4	-5 250	-4 223
RESULTAT D'EXPLOITATION		6 689	3 347
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		0	0
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXECICE		6 689	3 347
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		0	0
* Variation des +/- values potentielles sur titres		-4 195	34 118
* +/- values réalisées sur cession des titres		-5 509	-28 244
* Frais de négociation de titres		-1 034	-626
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		-4 049	8 595

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période du 1er Janvier au 31 décembre 2021
(Unité : Dinar Tunisien)

	<i>Période du 01/01/2021 au 31/12/2021</i>	<i>Période du 01/01/2020 au 31/12/2020</i>
<u>AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>-4 049</u>	<u>8 595</u>
a - Résultat d'exploitation	6 689	3 347
b - Variation des +/- values potentielles sur titres	-4 195	34 118
c - +/- values réalisées sur cession de titres	-5 509	-28 244
d - Frais de négociation de titres	-1 034	-626
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	<u>0</u>	<u>-8 903</u>
<u>AN 3 -Transaction sur le capital</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
a - Souscriptions	0	0
* Capital	0	0
* Régularisation des sommes non distrib.	0	0
* Régularisations des sommes distrib.	0	0
b - Rachats	0	0
* Capital	0	0
* Régularisation des sommes non distrib.	0	0
* Régularisation des sommes distrib.	0	0
VARIATION DE L'ACTIF NET	<u>-4 049</u>	<u>-308</u>
<u>AN 4 - Actif Net</u>		
a - En début de l'exercice	353 760	354 068
b - En fin de l'exercice	349 711	353 760
<u>AN 5 - Nombre de parts</u>		
a - En début de l'exercice	3 800	3 800
b - En fin de l'exercice	3 800	3 800
VALEUR LIQUIDATIVE	<u>92,029</u>	<u>93,095</u>
AN 6 TAUX DE RENDEMENT	<u>-1,15%</u>	<u>2,43%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS
AU 31 DECEMBRE 2021
(En dinar Tunisien)

NOTE 1 : PRESENTATION DU FONDS

Auparavant dénommé « FCP AL HIKMA », « STB EVOLUTIF FCP » est un fonds commun de placement de catégorie mixte, régi par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif.

Il a été créé le 14 décembre 2015 à l'initiative de la « Société Tunisienne de Banque - STB » et STB MANAGER, en tant que FCP Islamique de distribution et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 23 décembre 2014.

Le capital initial s'élève à 1 000 000 dinars divisé en 10.000 parts de 100 dinars chacune. Sa durée de vie est de 99 ans à compter de la date de sa création.

Le conseil d'administration de la « STB MANAGER », réuni en date du 12 septembre 2019, a décidé de renoncer à la vocation de « FCP AL HIKMA » en tant que FCP islamique et de modifier les orientations de placement du fonds et de modifier le mode d'affectation des résultats du FCP, de Distribution à capitalisation. Par conséquent, la « STB MANAGER » a obtenu l'agrément du CMF N° 34-2019 du 31 octobre 2019 pour le changement de la dénomination de « FCP AL HIKMA », qui est désormais dénommé « STB EVOLUTIF FCP », et ce, à compter du 16 juillet 2020.

La « STB MANAGER » et la Société Tunisienne de Banque ont obtenu, aussi, l'agrément du CMF N° 33-2019 du 31 octobre 2019, pour le changement du gestionnaire de « FCP AL HIKMA » et la désignation de « STB FINANCE », Intermédiaire en Bourse, en tant que nouveau gestionnaire du fonds en remplacement de STB MANAGER, et ce, à compter du 16 juillet 2020.

Etant une copropriété de valeurs mobilières dépourvue de la personnalité morale, le fonds se trouve en dehors du champ d'application de l'impôt sur les revenus des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus encaissés au titre des placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : OBJET

Le fonds a pour objet, la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières au moyen de l'utilisation exclusive de ses fonds.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES

Les états financiers annuels arrêtés au 31 décembre 2021, sont établis conformément aux préconisations du système comptable des entreprises notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 22 janvier 1999.

Les états financiers annuels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital. Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon. Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 31 décembre 2021, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. La valeur du marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre 2021, ou à la date antérieure la plus récente. Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 31 décembre 2021. L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

3- 3 Evaluation des placements en obligation et valeurs assimilées :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 décembre 2021, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurants au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations ont été évalués, au 31 décembre 2021, au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouverts à l'émission à compter du 1er janvier 2018

STB EVOLUTIF FCP détient une ligne de BTA dont la souche a été ouverte à l'émission après le 1er janvier 2018. Elle est valorisée à la valeur actuelle sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines.

3- 4 Evaluation des placements monétaires :

Les placements monétaires sont évalués à la date d'arrêté à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

3- 5 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré

3-6 : Les charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements sont les rémunérations à attribuer au dépositaire, au réseau des agences de la STB et au gestionnaire suivant des conventions établies respectivement à raison de 0,1%, 0,1%, 1% T.T.C. de l'actif net du FCP par an, calculé quotidiennement.

Toutes les autres charges (notamment les dépenses de promotion et de publicité) sont supportées par le gestionnaire.

NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS :

NOTE 4 - NOTES LIEES AU BILAN

4-1 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste a atteint au 31/12/2021 un montant de 311 495 Dinars, se détaillant par valeur comme suit :

Portefeuille Titres	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur	% de l'actif	Intérêts courus/+ou-V potentielle
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		113 921	107 150	27,51%	-6 771
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés admis à la cote					
BT	2 300	13 087	12 627	3,24%	-460
MONOPRIX	3 000	17 120	13 779	3,54%	-3 341
STB	9000	25 660	26 523	6,81%	863
UNIMED	5 000	40 959	36 785	9,44%	-4 174
Parts des fonds communs de placement					
FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	160	17 095	17 436	4,48%	340
Obligations et valeurs assimilées		196 001	204 345	52,47%	8 344
Obligations		39 114	39 489	10,14%	375
EPT NAT 3 2021 AF	1 000	9 600	9 687	2,49%	87
EPT NAT 3 2021 AV	4	36	36	0,01%	0
EPT NAT 3 2021 BF	8	748	755	0,19%	7
EPT NAT 3 2021 BF	100	9 500	9 588	2,46%	88
EPT NAT 3 2021 BF	100	9 600	9 688	2,49%	88
EPT NAT 3 2021 BV	107	9 630	9 735	2,50%	105
Bons du trésor assimilables		156 887	164 856	42,33%	7 969
BTA 6,5% 11/06/2025	171	156 887	164 856	42,33%	7 969
TOTAL		309 922	311 495	79,98%	1 573

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste « Portefeuille-titres », sont indiqués ci-après :

	Coût d'acquisition	Intérêts courus nets	Plus (moins) values latentes	Valeur au 31 décembre	Plus (moins) values réalisées
Solde au 31 décembre 2020	306 550	6 819	471	313 840	
* Acquisitions de l'exercice					
Obligations de sociétés	58 996			58 996	
Bon du trésor assimilables				0	
Titres OPCVM	195 423			195 423	
Actions et droits assimilés	118 665			118 665	
* Remboursements et cessions de l'exercice				0	
Annuités obligations de sociétés	-49 883			-49 883	3 431
Bon du trésor assimilables				0	
Titres OPCVM	-195 423			-195 423	2 219
Actions et droits assimilés	-124 406			-124 406	-11 159
* Variations des plus ou moins values latentes				0	
Bon du trésor assimilables			2 107	2 107	
Titres OPCVM			265	265	
Actions et droits assimilés			-6 567	-6 567	
* Variations des intérêts courus		-1 522		-1 522	
Solde au 31 décembre 2021	309 922	5 297	-3 724	311 495	-5 509

4-2 : Actions, valeurs assimilées et droits rattachés

Cette rubrique s'élève au 31/12/2021 à un montant de 107 150 Dinars contre 119 193 Dinars au 31/12/2020 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	113 921	119 662
Différence d'estimation sur actions et valeurs assimilées	-6 771	-469
Total	107 150	119 193

4-3 : Disponibilités

Au 31/12/2021, les disponibilités constituées d'avoir en banque, s'élèvent à 77 926 dinars contre 78 515 Dinars au 31/12/2020 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Avoirs en Banque	76 850	78 515
Sommes à l'encaissement	1 076	0
Total	77 926	78 515

4-4 : Opérateurs créditeurs

Au 31/12/2021, le solde de ce poste s'élève à 4 530 dinars contre 4 180 dinars au 31/12/2020, et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Gestionnaire	91	90
Commission réseau	4 093	3 748
Commission dépositaire	346	343
Total	4 530	4 180

4-5 : Autres créditeurs divers

Au 31/12/2021, le solde de ce poste s'élève à 35 240 dinars contre 35 097 dinars au 31/12/2020, et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Rémunération du commissaire aux comptes	5 598	6 760
Rémunération du comité Charaique	9 942	8 380
Redevance CMF	32	32
Autres créditeurs divers	27	285
Compte de régularisation passif (*)	19 641	19 641
Total	35 240	35 097

(*) : Ce compte enregistre les intérêts créditeurs, reçus en rémunération du compte courant bancaire, et qui sont en instance de distribution (conformément à la décision du comité de contrôle charaique).

4-6 : Capital

Au 31/12/2021, le capital a atteint un niveau de 339 674 dinars, enregistrant ainsi une légère diminution de 3,06 % par rapport au capital arrêté au 31/12/2020. Le détail comparé de cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Capital social	403 293	403 293
Souscriptions	0	0
-Rachats	0	0
Frais de négociation de titres	-1 034	-626
Variation d'estimation / actions et valeurs assimilées	-6 771	-469
Variation d'estimation / obligations	3 047	941
Plus value/ actions et valeurs assimilées	3 547	3 846
Plus value/ obligations et valeurs assimilées	3 431	0

Moins value/ actions et valeurs assimilées	-12 487	-32 090
+/- val/report actions	544	33 647
+/- val/report obligations et valeurs assimilées	-941	0
+/- val/report OPCVM	-75	0
Résultat non distrib. / exercice clos	-52 880	-58 129
Régul SND Rachat	0	0
Total	339 674	350 412

Les mouvements sur le capital, au cours de l'année 2021, se détaillent ainsi :

Désignation	Exercice 2021
Capital en début d'exercice	
Montant	350 412
Nombre de parts	3 800
Nombre de co-proprétaires	2
Souscriptions réalisées	
Montant	0
Nombre de titres émis	0
Nombre co-proprétaires entrants	0
Rachats effectués	
Montant	0
Nombre de titres rachetés	0
Nombre co-proprétaires sortants	0
Autres mouvements	
Variation des plus(ou moins) values potentielles sur titres	-4 195
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-5 509
Frais de négociation de titres	-1 034
Régularisation des sommes non distribuables	
Capital en fin d'exercice	
Montant	339 674
Nombre de parts	3 800
Nombre de co-proprétaires	2

4-7 : Actif net

L'actif net du Fonds s'élève, à la fin de l'année 2021, à 349 711 dinars, contre 353 760 dinars à la fin de l'année 2020 soit une légère diminution de 1,14%.

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Capital	339 674	350 412
Sommes distribuables	10 037	3 348
Total	349 711	353 760

NOTE 5 -NOTES LIEES AU COMPTE DE RESULTAT

5-1 : Revenus du portefeuille Titres

Courant l'exercice 2021, les revenus du portefeuille titres encaissés se sont élevés 15 677 dinars contre 10 850 dinars courant l'exercice précédent et se présentent comme suit :

Désignation	Période du 01/01/2021 au 31/12/2021	Période du 01/01/2020 au 31/12/2020
Dividendes	4 114	6 695
Revenus des obligations et valeurs assimilées	11 563	4 155
Total	15 677	10 850

5-2 : Revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires ont atteint, au titre de l'exercice 2021, un montant de 409 dinars contre 831dinars au titre de l'exercice 2020. Ils se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 01/01/2021 au 31/12/2021	Période du 01/01/2020 au 31/12/2020
Intérêts sur compte courant	409	0
Revenus certificat de leasing (Réalisé)	0	831
Total	409	831

5-3 : Charges de gestion des placements

Les charges de gestions ont atteint, au titre de l'exercice 2021, un montant de 4 148 dinars contre 4 111 dinars au titre de l'exercice précédent. Elles se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 01/01/2021 au 31/12/2021	Période du 01/01/2020 au 31/12/2020
Rémunération du Gestionnaire (1)	3 456	3 426
Rémunération de réseau (2)	346	343
Rémunération du dépositaire (3)	346	343
Total	4 148	4 111

(1) : Rémunération du gestionnaire : La gestion du « STB EVOLUTIF FCP » était confiée à la société « STB MANAGER » moyennant une rémunération de 1% TTC de l'actif net, calculée quotidiennement. A partir du 16/07/2020, la gestion est confiée à « STB FINANCE » intermédiaire en bourse aux mêmes conditions de rémunération.

(2) : Rémunération du dépositaire : La fonction dépositaire du « STB EVOLUTIF FCP » est confiée à la « Société Tunisienne de Banque - STB » moyennant une rémunération de 0,1% TTC de l'actif net, calculée quotidiennement.

(3) : Rémunération du réseau : La fonction distributeur du « STB EVOLUTIF FCP » est confiée à la « Société Tunisienne de Banque - STB » moyennant une rémunération de 0,1% TTC de l'actif net, calculée quotidiennement.

5-4 : Autres charges

Les autres charges ont atteint, au titre de l'exercice 2021, un montant de 5 250 dinars contre 4 223 dinars au titre de l'exercice précédent. Elles se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 01/01/2021 au 31/12/2021	Période du 01/01/2020 au 31/12/2020
Rémunération du comité charaique	1 562	0
Rémunération du commissaire aux comptes	3 000	3 000
Redevance CMF	346	343
Publicité & publications	321	878
Autres charges	22	2
Total	5 250	4 223

Note 6- Autres Informations

Données par part et ratios pertinents

Données par part	2021	2020	2019	2018	2017
Revenus des placements	4,233	3,074	6,543	4,331	4,147
Charges de gestion des placements	-1,091	-1,082	-1,607	-1,421	-1,180
Revenus nets des placements	3,142	1,992	4,936	2,911	2,967
Autres charges	-1,382	-1,111	-2,619	-1,312	-1,139
Autres produits	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Résultat d'exploitation(1)	1,760	0,881	2,317	1,599	1,828
Régularisation du résultat d'exploitation	0,000	0,000	0,026	-0,420	-
Sommes distribuables de l'exercice	1,760	0,881	2,343	1,178	1,828
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-1,104	8,978	15,158	-2,931	-6,773
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-1,450	-7,433	-24,127	5,386	1,516
Frais de négociation de titres	-0,272	-0,165	-0,096	-0,031	-0,041
Plus(ou moins) values sur titres et frais de négociation(2)	-2,826	1,381	-9,065	2,424	-5,298
Résultat net de l'exercice (1)+(2)	-1,066	2,262	-6,748	4,023	-3,470

Données par part	2021	2020	2019	2018	2017
Résultat non distribuable de l'exercice	-2,826	1,381	-9,065	2,424	-5,298
Régularisation du résultat non distribuable	0,000	0,000	2,981	-0,378	0,000
Sommes non distribuables de l'exercice	-2,826	1,381	-6,084	2,046	-5,298
Distribution de dividendes	0,000	2,343	1,178	1,829	1,972
Valeur liquidative	92,440	93,095	93,175	98,095	96,700
Ratios de gestion des placements					
Actif net moyen	352 516	353 914	567 354	873 821	994 210
Charges de gestion des placements / actif net moyen	1,18%	1,16%	1,08%	1,29%	1,19%
Autres charges / actif net moyen	1,05%	1,19%	1,75%	1,20%	1,15%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	1,90%	0,95%	1,55%	1,07%	1,84%